

Publication des taux d'insertion et manipulation des chiffres

"En février 2017, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, 69 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi", alors que le taux d'emploi des jeunes sortant d'un lycée professionnel est de 48 %, relève la DEPP dans deux notes d'information qu'elle vient de publier. Le service statistique de l'Education nationale ajoute que les deux systèmes de formation ont des taux de réussite à l'examen équivalents, de l'ordre de 80 %. Il calcule aussi que, "quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes", l'écart pour les ex-apprentis est de 19 points (73 % contre 54 %), 13 points pour les sortants des lycées (51 % contre 38 %).

"L'écart est particulièrement important pour les apprentis sortant de classe terminale de CAP : leur taux d'emploi est de 64 % s'ils ont obtenu leur diplôme, contre 40 % sinon." Il est plus faible pour les lycéens (32 contre 19 %). "Près de la moitié des ex-apprentis en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage (45 %)" tandis que 19 % des ex-lycéens en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage. L'insertion professionnelle varie également selon le niveau de diplôme préparé et la spécialité de formation, mais aussi selon que les jeunes détiennent ou non le permis de conduire. Pour les apprentis comme pour les lycéens, lorsque leur formation correspondait à ce qu'ils voulaient faire, leur taux d'emploi est plus élevé : 71 % contre 52 % pour les apprentis, 52 % contre 41 % pour les lycéens.

Mais la mise en avant de ces statistiques sans expliquer les causes de ces résultats pose beaucoup de points d'interrogation.

En effet, ces chiffres ne prennent pas en compte les taux de rupture de contrats d'apprentissage qui restent très élevés (29 % pour les Bac pro et BP et 38,1 % pour les CAP et BEP)¹. Imaginons un seul instant que le LP ne garde que les 2/3 de ses élèves dès la première année !!

Ces taux d'insertion ne prennent pas en compte non plus la sélection ethnique, sociale et sexuée déjà opérée en amont de ce type de contrat. Pour rappel, selon le dernier rapport annuel de performance, si près de 72 % des jeunes entrant en CAP par voie scolaire obtiennent leur diplôme, ils et elles ne sont que 61 % par la voie de l'apprentissage. En baccalauréat professionnel, près de deux tiers des élèves entrant en formation obtiennent leur diplôme alors qu'un seul apprenti sur deux l'obtiendra.

(1) DARES Résultats N° 057 Septembre 1017.

"Pour le SNUEP-FSU, la décision de communiquer les taux d'insertion professionnelle ne représente pas une solution aux questions de l'orientation. Cette unique communication est malhonnête car elle cache d'autres données importantes. Si elle se fait, les taux d'abandon et de poursuite d'études en fonction de la voie doivent aussi être rendus publics, sans biais.

Pour autant, le SNUEP-FSU refuse que les informations de l'orientation soient guidées par un adéquationnisme illusoire qui biaise le choix du jeune."

Mandat national du SNUEP-FSU

Dégradation des services publics selon agents et usagers

Le gouvernement a rendu public, mercredi 2 mai 2018, les enseignements de la consultation lancée en novembre sur les services publics. Cette consultation s'est déroulée du 24 novembre au 9 mars. **Les avis des agents et des usagers montrent un sentiment de dégradation largement partagé.**

Quelque 17.000 personnes (10.000 agents et 7000 usagers) ont répondu à un questionnaire sur une plateforme numérique. Principal enseignement : tout en manifestant un attachement élevé au service public, les personnes interrogées partagent un sentiment de dégradation de l'action des services publics (pour 66% des agents publics et 60% des usagers), matérialisé par «la fermeture de certains services publics » et « des temps d'attente qui s'allongent ». Nombre de répondants lient cette dégradation à la baisse des moyens et aux réductions d'effectifs.

Dégradation du service public d'enseignement professionnel

La priorité des priorités des enseignants de l'enseignement professionnel reste bien la dégradation continue des conditions de travail. Ainsi les PLP ne parviennent plus à se consacrer à leur mission principale qui est l'enseignement, la formation et l'accompagnement des élèves pour l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.

Les enseignants sont de plus en plus submergés par les tâches bureaucratiques qui mobilisent les responsables d'établissement au détriment de l'action pédagogique, des heures d'enseignement théorique et pratique en forte chute dans nos lycées (bac pro 3 ans, semaines de stages en expansion, réduction des heures d'enseignement professionnel, CCF de plus en plus prégnant qui transforme le professeur en évaluateur constant de ce qu'il n'a pas eu le temps d'enseigner...), des établissements de plus en plus « autonomes » pour une mise en concurrence de ceux-ci avec de fortes différences dans la mise en œuvre des pratiques pédagogiques et de leur contingent horaire (accompagnement personnalisé par exemple), instauration de la mixité des publics et des parcours, des sections tertiaires et industrielles en voie de disparition totale, des SEGPA noyées dans la structure du collège... Dans ce cadre-là, comment ne pas retrouver des enseignants déboussolés et qui pensent, pour certains, à démissionner ! Ne soyons pas dupes, c'est exactement ce à quoi les libéraux voulaient arriver : diminuer l'investissement de l'Etat pour l'Ecole publique, censée garantir à tous « l'égalité des chances » ... !!! Et mettre en œuvre la privatisation, tant prisée par les libéraux !

Il est important de noter aussi un problème majeur qui pèse énormément sur le moral et la santé des collègues : il s'agit des élèves difficiles et mal orientés pour lesquels l'institution ne souhaite pas ou ne veut pas trouver de solutions. Et pourtant, il y en a !

Nous sommes dans un monde qui marche sur la tête. Car après des années de protestation, le Ministère constate qu'il y a problème, mais au lieu de le résoudre en s'attaquant à l'origine du mal, il va chercher à mettre en place des instances ou des dispositifs pour une durée d'un an, à l'image de la nomination de Marianne de Brunhoff, administratrice générale, comme directrice de projet auprès du directeur général de l'enseignement scolaire du MEN, à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale. Elle est chargée de conduire le projet "réduire le décrochage dans la voie professionnelle" !

La privatisation de l'enseignement professionnel

60 ans après la création d'un service public d'enseignement professionnel par la transformation des Centres d'apprentissage en Collèges d'enseignement technique (nos Lycées pros aujourd'hui), le gouvernement s'engage sur le retour à la privatisation de l'EPP en misant tout sur l'apprentissage patronal via les branches professionnelles.

Tous les moyens sont bons pour le faire avaler au bon peuple : campagne de promotion concomitante de l'état et du Medef sur « la voie de l'excellence » (sic), mensonges éhontés quant aux taux d'insertion des apprentis (70%) mais qui ne tient absolument pas compte des 30% en moyenne de ruptures de contrats en cours de formation, multiplication des actions de propagande sur tout le territoire...

Le summum a été atteint le samedi 12 mai. Les moyens de l'état (!) ont été déployés pour assurer la publicité de la formation patronale lors d'un concours...du jeune rugbyman : « *Parler apprentissage entre deux lanciers de ballons sur un terrain de rugby, c'est le cocktail inédit que tente la préfecture de la Dordogne. Ce samedi à la plaine des jeux de Picquecailloux à Bergerac, plusieurs stands ont été installés pour faire la promotion de l'apprentissage alors même que se déroulait le concours du jeune rugbyman M12 (masculin, 12 ans) ...Pour la Préfète de la Dordogne, Anne-Gaëlle Baudouin Clerc, c'est un premier contact avec l'apprentissage qui peut permettre aux enfants de se faire une idée de cette manière d'étudier. « On va chercher les enfants dans leur quotidien, le samedi quand ils jouent au rugby, pour leur montrer ce qu'est l'apprentissage. On leur montre les métiers dès le plus jeune âge et peut-être que ça leur donnera des idées pour la suite" explique la préfète. »* (France Bleu Dordogne) Aux dernières nouvelles, la préfète envisageait même d'aller dans les crèches et les maternelles...

Pendant ce temps le LP se meurt car il ne faut pas attendre de miracles des annonces à venir concernant l'EPP suite à la publication du rapport Calvez-Marcon. Et certains n'hésitent plus à dire tout haut ce qu'ils pensaient tout bas. C'est le cas de l'Ifrap, le think-tank libéral qui relaie les objectifs du patronat. Il s'impatiente comme en témoigne Le Figaro du 09/05 : « Le projet (NDLR : de loi sur l'apprentissage) refuse de toucher aux prérogatives de l'Éducation nationale en matière d'apprentissage. C'est pourtant le principal frein au développement de l'apprentissage. **Si les élèves apprentis et les élèves des lycées professionnels passaient tous par la filière apprentissage**, la France compterait presque autant d'apprentis que l'Allemagne, plus de 1 million... Pour passer à 1 million d'apprentis et former au plus près des entreprises, le big bang qui demande que l'Éducation nationale admette que l'on transforme les lycées pros en CFA est encore à venir. La filière professionnalisante sera attractive quand elle aura prouvé son excellence, cela passe, comme à Egletons (l'École d'Application aux métiers des Travaux Publics (EATP) **est gérée directement par la fédération des travaux publics**), par un lien très fort avec les entreprises... »

Notre seule réponse : être le plus nombreux dans l'action le 22 mai. Autrement, autant se coucher et se laisser écraser avec toutes les conséquences que cela aura sur notre futur.

Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du second degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale - rentrée scolaire de février 2019 : note de service n° 2018-059 du 9-5-2018- NOR [MENH1810080N](#)

Affectation à Wallis-et-Futuna des personnels enseignants du second degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale - rentrée scolaire de février 2019 : note de service n° 2018-060 du 9-5-2018- NOR [MENH1810081N](#)

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !



SNUEP
F.S.U.

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

GRÈVE MARDI 22 MAI FONCTION PUBLIQUE

à l'appel de tous les syndicats

FSU, CGT, Solidaires, FO, FAFP, CGC, CFTC, CFDT, UNSA

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE

**POUR LA DÉFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU STATUT
GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES, DES EMPLOIS PUBLICS ET POUR
L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES AGENT-ES PUBLICS**

ATTAQUE CONTRE LES STATUTS

- ◆ 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans
- ◆ Recours accru aux contractuel-les
- ◆ Abandon de missions de services publics et « externalisation » au bénéfice du privé

DEGRADATION DES SALAIRES

- ◆ Gel de la valeur du point d'indice
- ◆ Rétablissement du jour de carence
- ◆ Augmentation de la CSG non compensée à terme

DESTRUCTION DE LA VOIE PRO PUBLIQUE EN MARCHÉ

- ◆ Des projets alarmants : le LP rabaissé à la fonction de réservoir pour l'apprentissage
- ◆ Fin progressive des diplômes et introduction des blocs de compétences
- ◆ Déprofessionnalisation de la voie pro : perte d'une année de formation avec la classe de seconde organisée en « famille de métiers » et baisse des horaires disciplinaires pour enseigner en co-animation
- ◆ Remise en cause du concours de recrutement pour exercer en tant que PLP pour aller vers un recrutement au contrat
- ◆ Durées et modalités des PFMP différenciées en fonction des diplômes, des niveaux et des établissements
- ◆ Vers la fin programmée des GA sans plan pour l'avenir des PLP et des jeunes
- ◆ Restructuration des services déconcentrés : des fusions d'académies et de services sont prévues d'ici à 2021

